
Le Département choisit de donner la parole aux habitants sur le projet de Parc Naturel Régional Sud Berry

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CHÂTEAURoux, LE 27 AOÛT 2025

Depuis plusieurs années, le projet de création d'un **Parc Naturel Régional Sud Berry** suscite débat et divisions. Dans un souci d'apaisement et de responsabilité, ce projet a été **officiellement mis en pause** par un vote très majoritaire des élus du Pays de La Châtre en Berry. Malgré ce vote, ce projet continue de susciter des tensions.

Les élus de la majorité départementale, aux côtés des conseillers départementaux des cantons de La Châtre et de Neuvy-Saint-Sépulchre - **Michèle Selleron, François Daugeron, Virginie Élion et Laurent Bré** - ont pris une décision forte : **organiser une consultation citoyenne** afin de connaître l'avis des habitants sur l'avenir de ce projet.

"Je n'ai pas changé d'opinion sur le projet de PNR tel qu'il est défini actuellement. Mais je fais le choix d'écouter et de respecter l'avis des habitants concernés. C'est un engagement de confiance : la même confiance que les habitants nous ont accordée lors des élections départementales." **indique le Président du Département Marc Fleuret.**

- **Organiser une consultation après les municipales de 2026**

Cette consultation se tiendra **après les élections municipales de mars 2026**. Ce choix garantit à la fois :

- le respect du calendrier démocratique, sans interférer dans les campagnes locales ;
- le respect de la pause votée par les élus du Pays.

- **Donner la parole aux habitants**

Cette démarche vise à **donner aux habitants du Boischaut Sud**, celles et ceux qui y vivent, celles et ceux qui le font vivre au quotidien, la possibilité de s'exprimer et d'être entendus. Chacun pourra dire clairement si un **PNR est, selon lui, l'outil adapté pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux** de demain.

- **Prendre un engagement clair**

Toutes les informations nécessaires et les modalités de cette consultation seront mises à disposition des habitants mi-2026 pour permettre un choix éclairé, objectif et transparent.

L'avis exprimé par les habitants guidera les orientations que le Département donnera à ce projet.

En choisissant la consultation, le Département fait le choix de l'écoute, du respect et de la démocratie.

SERVICE PRESSE

Paul GARY - Attaché de presse
pgary@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92



[Voir la version en ligne](#) • [Se désabonner](#)